

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2015

SOCIÉTÉS MÈRES ET ENTREPRISES DONNEUSES D'ORDRE - (N° 2628)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2

présenté par

M. Taugourdeau, M. Hetzel, M. Sermier, M. Abad, M. Houillon et M. Reiss

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.